



Suite au CDEN convoqué par le Conseil Général du 23 mai 2012, la FSU se demande si la Creuse a encore un Préfet.



Guéret le 24 mai 2012

Un CDEN s'est tenu mercredi 23 mai 2012 au Conseil Général de la Creuse. Ce CDEN, à l'initiative de la collectivité territoriale, devait traiter des affaires relevant de la compétence du département à savoir l'accueil, la restauration, l'hébergement, l'entretien général et technique des bâtiments dans les collèges... L'action du Conseil Général a été approuvée à l'unanimité même si les représentants de la FSU23 ont effectué de nombreuses remarques et ont fait part de certaines réticences concernant la mise en place de l'espace numérique de travail (ENT).

La FSU23 a profité de la tenue de cette instance pour déplorer les conditions de la préparation de la rentrée 2012 et a proposé un vœu à l'assemblée :

"Nous regrettons profondément le fait que le Préfet ait considéré que le CDEN du 24 Février 2012 s'était tenu alors qu'à aucun moment le débat n'a pu avoir lieu sur les opérations de carte scolaire. Une demande de nouveau CDEN a été envoyée le 29 mars 2012 par plus de deux tiers des membres comme le prévoient les textes réglementaires sans avoir obtenu de réponse jusqu'alors. Il faut rappeler qu'il n'y avait déjà pas eu de CDEN de rentrée pourtant obligatoire cette année. L'assemblée demande à ce que les instances réglementaires et les textes en vigueur soient respectés et qu'un nouveau CDEN se tienne avant la sortie".

Ce vœu a été adopté à l'unanimité mais la FSU23 ne peut que déplorer les nombreuses absences qui, nous l'espérons, ne peuvent pas s'expliquer par le manque d'intérêt pour la question scolaire des personnalités concernées\*. On peut cependant penser que le Préfet attache peu d'importance aux affaires scolaires de la Creuse puisqu'il était déjà représenté par son secrétaire général lors du CDEN du mois de février et qu'il était absent aujourd'hui !

La FSU23 espère que le Préfet entendra cet appel des représentants au CDEN et convoquera très rapidement un nouveau CDEN sur l'ordre du jour demandé... Il est aujourd'hui extrêmement urgent de mettre en place le nécessaire débat sur la préparation de la carte scolaire.

Ceci est d'autant plus nécessaire qu'il semble opportun d'évaluer les besoins du département que ce soit dans le cadre de l'annonce des 1000 créations de postes annoncées par le Ministre pour le premier degré ou dans le cadre du second degré où des classes à 30 élèves vont être nombreuses dans les collèges du département. La même demande pour la tenue d'un Comité Technique Spécial Départemental a été formulée auprès du Directeur Académique.

\*absents : le Préfet, G. Pallier (suppléant d'A. Martin) pour le Conseil Régional, B. de Froment, P. Brignolas, P. Aubert, L. Daulny

<u>Contacts :</u>	FSU23	05 55 41 16 32
	Fabrice Couegnas (SNUipp-FSU)	06 74 19 39 72
	Trémur Duval (SNES-FSU)	06 75 18 65 75
	Stéphane Picout (FSU23)	06 01 71 28 47